

PARIS (MPE-Média) – 4 nouveaux permis d'exploitation de systèmes géothermiques ont été délivrés fin juin par Bercy, a annoncé l'ex Ministre en charge de l'Écologie et du développement durable Mme Delphine Batho peu avant d'être limogée par le Président de la République pour d'autres raisons.

Mme Delphine Batho, ex ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, a signé en juin quatre arrêtés accordant de nouveaux permis exclusifs de recherches de géothermie haute température (1) tous situés dans le Bas-Rhin. Il s'agit des permis dits de « Illkirch-Erstein », de « Strasbourg », et de « Durningen » et « Soufflenheim », parus au Journal Officiel du dimanche 23 juin 2013.

Le principe de la géothermie haute température est de prélever des eaux chauffées à grande profondeur soit directement dans une nappe, soit au travers de réseaux de failles où elles circulent naturellement, sans créer de nouvelles fractures. Les eaux prélevées peuvent être utilisées soit pour la production d'électricité dans des centrales géothermiques, soit pour la production d'électricité et de chaleur en cogénération, soit uniquement pour l'alimentation en chaleur, précise le porte-parole du ministère.

Une source d'énergie renouvelable

La géothermie est une source d'énergie renouvelable et peu émettrice de gaz à effet de serre. La France possède un potentiel géothermique non négligeable et l'Alsace dispose des réserves les plus intéressantes puisque des températures très élevées s'y rencontrent à des profondeurs plus faibles qu'ailleurs (170°C à 3.000 mètres), continue la même source.

Si la production électrique d'origine géothermique reste encore faible, puisqu'elle représentait 0,1 % de la production d'électricité d'origine renouvelable en France en 2008, le nombre croissant de demandes de permis de recherche démontre la relance de cette filière énergétique en France. 14 autres demandes sont actuellement en cours d'instruction au Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie.

La Rédaction

1 - La géothermie est dite à « haute température » quand les fluides dépassent une température de 150°.

Plus de détails sur :

www.developpement-durable.gouv.fr

La lettre et le site
Des Matières premières
et de L'Energie



MPE MEDIA
Au cœur des Matières Premières

www.mpe-media.com